Le budget municipal 2019

Le budget 2019 a été voté lors du conseil municipal du 18 décembre 2018. Grands projets et priorités du mandat définissent la feuille de route pour l'année 2019.

Les priorités du mandat se retrouvent dans les choix du budget 2019 : priorité est donnée à l'éducation, à la culture, au sport, à la solidarité ainsi qu'à l'évolution urbaine de la ville. En 2019, la section d'investissement d'un montant de 22 M € comprend notamment les travaux des Halles des Merisiers (1,8 M€), la fin des travaux de l'Étoile d'Or (1 M €), les travaux d'enfouissement de la RN10 ainsi que les travaux d'amélioration des établissements scolaires et de voirie. Le budget adopté présente une section de fonctionnement de 55,625 M €.

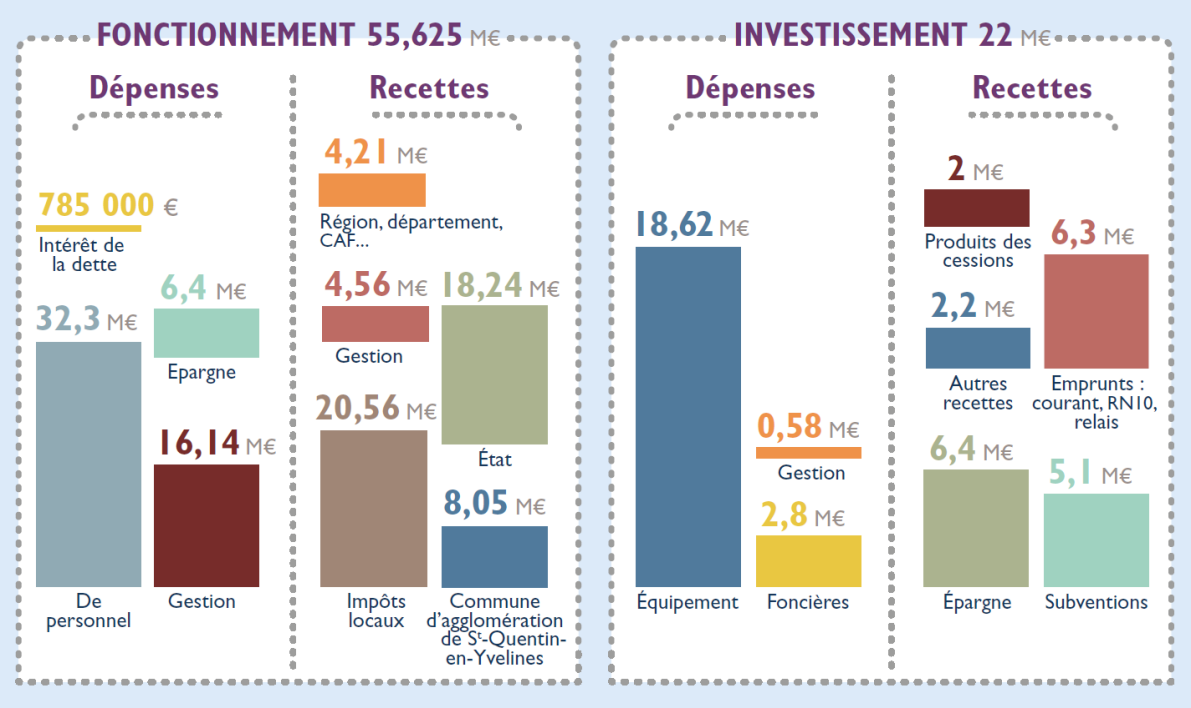
FONCTIONNEMENT 55,625 M€
Dépenses
785 000 €
Intérêt de la dette
32,3 M€
De personnel
6,4 M€
Epargne
16,14 M€
Gestion
Recettes
4,21 M€
Région, département, CAF...
4,56 M€
Gestion
18,24 M€
État
20,56 M€
Impôts locaux
8,05 M€
Commune d'agglomération de St-Quentin-en-Yvelines
INVESTISSEMENT 22 M€
Dépenses
18,62 M€
Équipement
0,58 M€
Gestion
2,8 M€
Foncières
Recettes
2 M€
Produits des cessions
6,3 M€
Emprunts : courant, RN10, relais
2,2 M€
Autres recettes
6,4 M€
Épargne
5,1 M€
Subventions

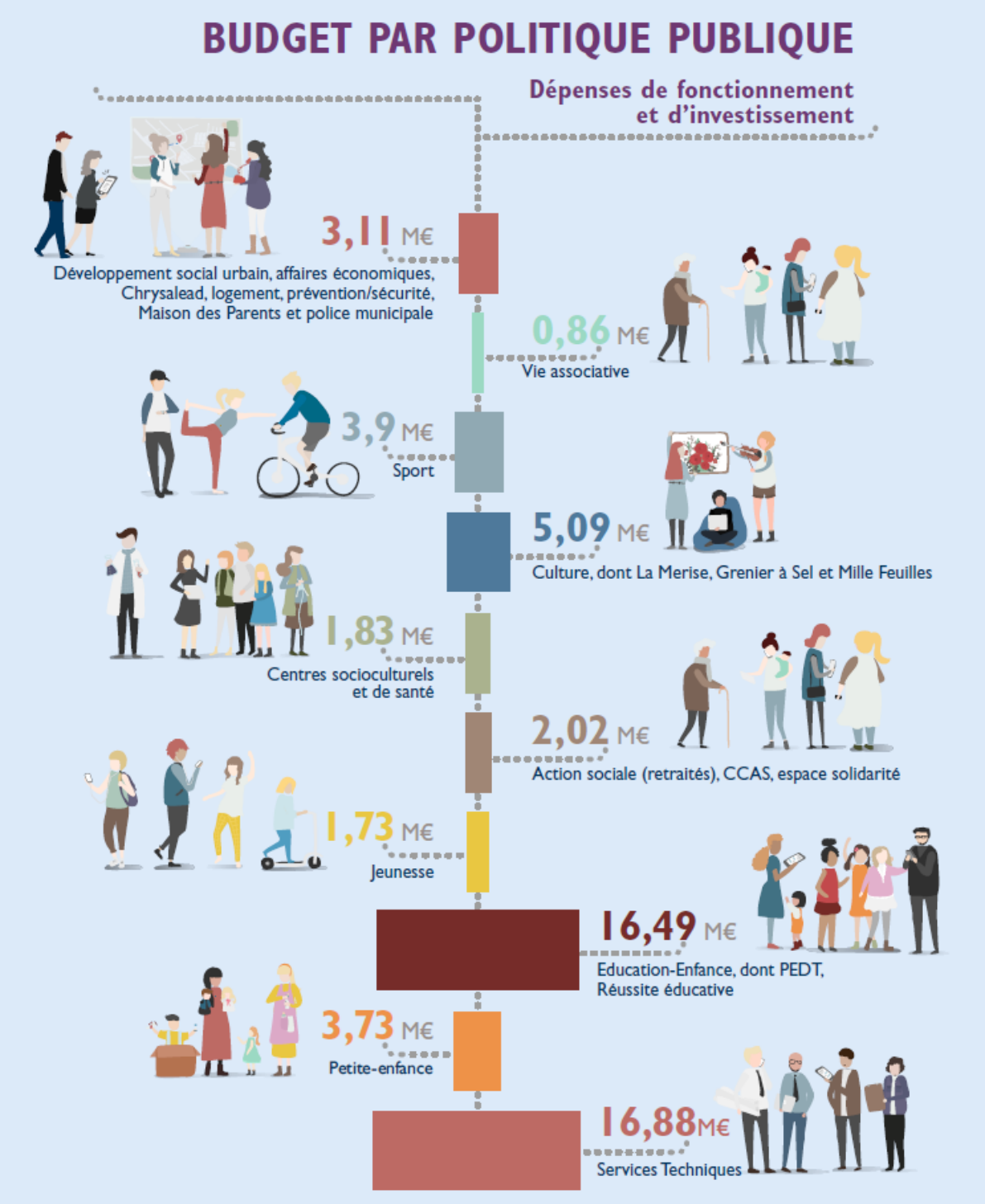

Document(s)

Balance de fonctionnement 2019 Trappes
Dépenses de fonctionnement 2019 Trappes
Dépenses d'investissement 2019 Trappes
Note explicative du budget 2019 Trappes

Contact

Direction des finances et de la commande publique
Mairie de Trappes
1, place de la République
78190
Trappes
01 30 69 19 50

Lundi : 14h-17h

Mardi au vendredi : 8h45-12h et 14h-17h

Directeur : Si-Amar Siad